

Rapport du Président

Commission Permanente du 6 MARS 2000

Service instructeur Direction de la Solidarité nº 4º/18-07

Service consulté

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE PARTICIPATION AU COLLOQUE « DEPENDANCE PHYSIQUE : INTIMITE ET SANTE SEXUELLE »

Résumé: Versement d'une subvention de fonctionnement de 2 500 € à l'association Coordination Handicap & Autonomie de Strasbourg pour l'organisation du colloque « Dépendance physique : intimité et santé sexuelle » qui se tiendra au parlement européen les 27 et 28 avril 2007.

L'association Coordination Handicap & Autonomie dont le siège est à Strasbourg et qui dispose d'une antenne locale à Colmar, œuvre pour que les personnes en situation de grande dépendance puissent mieux et durablement se faire entendre, exercer leur citoyenneté de façon autonome et engagée, défendre et promouvoir leurs droits auprès des décideurs, élus et services déconcentrés de l'Etat, Conseil Régional et Conseils Généraux.

Cette association organise au Parlement Européen le 27 et 28 avril prochain un colloque réunissant des professionnels du handicap et des personnes en grande dépendance physique autour du thème « Dépendance physique, intimité et santé sexuelle ». Le but de ce colloque est de cibler les attentes des différents protagonistes et ainsi déterminer les actions à mener en direction des associations et des pouvoirs publics.

Le Budget Prévisionnel de l'action projetée se monte à 66 505 €, et je vous propose une participation d'un montant de 2 500 € représentant 3,75% du coût total.

Cette somme pourrait être prélevée sur le Fonds d'Intervention Sociale.

Les crédits du Fonds d'Intervention Sociale sont inscrits à la Fonction 58 Nature 6574 Programme H012 du Budget Départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et autoriser le versement de la subvention précitée.

Charles BUTTNER